



**Club Radio Amateur Laval-Laurentides (CRALL)**  
**CP 86, St Eustache, Québec, J7R 4K5**  
**Tél. : 514-708-8033**

### **Communiqué Officiel**

**19 février 2017**

#### **Objet : Coût d'adhésion membres.**

Le Conseil d'administration du club (CA) a pour mandat (selon l'article 11 paragraphe 1) d'évaluer et de réviser le coût d'adhésion des membres du club. Le CA s'est donc penché sur ce point lors de la réunion du 8 février 2017 et a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Il est proposé par Gérald Cataford VE2IGC et secondé par Steve Drapeau VA2SKP de modifier la tarification d'adhésion des membres comme suit :

- Le coût Membre Individuel passe à 30\$ / année.
- Le coût Membre Familial passe à 35\$ / année pour tout les résidents permanents à l'adresse indiqué sur le formulaire.
- L'accès aux codes du lien téléphonique de VE2CQW à Parent se fera sur une base utilisateur-payeur et reste aux coût de 25\$ / année. Ceci permet de créer un budget spécifique pour ce service essentiel et ainsi couvrir les frais d'opération. Afin de synchroniser le changement des codes d'accès, tout les renouvellements de parent se feront désormais à date fixe soit le 30 avril.

Le conseil a révisé le coût d'adhésion pour refléter la nouvelle situation du club en tant que membre de RAQI, la fédération des club radioamateurs du Québec. L'augmentation de 5\$ par année permettra de couvrir la charge supplémentaire demandé par RAQI ainsi qu'une partie des coûts pour le déploiement de notre et/ou nos nouveaux répéteurs.

La modification des coûts d'adhésion entrera en vigueur le 1 mars 2017. Tout formulaire posté après cette date devra refléter la nouvelle charte ci-haut mentionnée.

Si vous désirez obtenir plus d'informations ou pour soumettre un commentaire, veuillez communiquer avec les administrateurs via courriel : [crall@ve2crl.qc.ca](mailto:crall@ve2crl.qc.ca); boîte vocale au 514-708-8033 ou par courrier à l'adresse mentionné au haut de ce communiqué.

Le Conseil d'Administration du CRALL.